

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	07	INFRASTRUCTURE	02	EDUCATION	01
ADMINISTRATION	26	ECONOMIE	04	RURAL	02
ENERGIE	02	NON DEFINIS	01		

N° 2662

11 Octobre 2022

11 October 2022

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	03/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	009/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 PORTANT ADDITIF SUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/CUED/SO/DAFE/SMPA/2022 DU 18/08/2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	001/MC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHECRÉDIT IDA N°6223-CMPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	037/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°037/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°032/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTERIEURE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	002/22/C/CEN/DG/SGAMP/YDE Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/GENAME/CIPM/22 DU 05 SEPTEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX À LA GENAME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 08/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 PORTANT ADDITIF SUR L'AVIS MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18/08/ 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL D'EDEA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference 002/MC/MINEPAT/CTS/PFS/JGP/CSPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHECRÉDIT IDA N°6223-CMPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ,TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 003/DC/SONATREL/PIRECT/SPM/RAF Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONSFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°6689 - CM Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-10-2022
----------	--

9	Reference 031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 026/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet DECISION N°026/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference 014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 11/10/2022 Lire Titre/objet DECISION N°014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 11/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PRO EDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/09/2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS REGULATEURS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	003/CUD/ SG/ DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/CUD/ SG/ DSGP/SDPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 003/LC/CUD/CIPM/2022 PASSÉE AVEC CONCEPT DESIGN ELEGANCE SARL APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA- LOT N° 2.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
13	Reference	038/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°038/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	Reference	01 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-NGT/ST/CIPM /2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR - RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	Reference	02/DC/CIPM/CAD1er/2022 DU 03/10/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CIPM/CAD1ER/2022 DU 03/10/2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 160 KVA AU CENTRE DES MALADIES RESPIRATOIRES (CMR) DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA (HLD) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-10-2022
16	Reference	011/AONO/CIPM/CAD1er/USC/2022 DU 10/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1M AINSI QUE DE SES INSTALLATIONS ET DE SESEQUIPEMENTS DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI.ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA PR — FINANCEMENT BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDOETAIRES: 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-10-2022
17	Reference	028/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 026/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'UNITE DES SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2IÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-10-2022
-----------	--

19	Reference 002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°_002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 19-09-2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E)SPÉCIALISTE EN BIODIVERSITÉ ET D'UN(E) SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-10-2022
-----------	---

20	Reference 003 Lire Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE A LA COMMANDE DES SERVICES D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS RELATIFS AUX REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 017/DG /TRADEX/CMA /22 du 04/10/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°017/DG /TRADEX/CMA /22 DU 04/10/2022 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGÈNES DES SITES DE TRADEX Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference 038/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire Titre/objet DECISION N°038/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference 031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 03/C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°03/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS Autres Infrastructures N/A
-----------	---	---

25	Reference 017/DG /TRADEX/CMA /22 du 04/10/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°017/DG /TRADEX/CMA /22 DU 04/10/2022 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DES SITES DE TRADEX Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	---	---

26	Reference 002/CUD/ SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°002/CUD/ SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/CUD/CIPM/2022 PASSÉE AVEC MANUEL & ALBERT SARL APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA- LOT 4. Approvisionnements Généraux N/A
-----------	---	--

27	Reference 010/AONO/C TLI/CIPM/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /AONO/C TLI/CIPM/2022 DU 05 /10 /2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE TCHATIBALI EXERCICE 2022 & SUIVANTS Bâtiments et Equipements Collectifs 26-10-2022
-----------	---	--

28	Reference 037/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°037/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°032/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTERIEURE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

29	Reference 026/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 026/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 26 SEPT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) A DOUALA ET A EDEA EN DEUX LOTS Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [003/22/C/CEN/DG/SGAMP/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔT ET D'OUVREURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/22 DU 09 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE (TDR) A LA CENAME

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [031/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 17-10-2022

32

Reference [012/AONO/CIPM/CAD1er/USC/2022 DU 10/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UNE STRATEGIE EN VUE DE FAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 10, UNE « COMMUNE INTELLIGENTE ».ADMINISTRATION RENEREIAIRE MAIRIE DOUALA LER — FINANCEMENT BILATERAL: PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDGETAIRES: 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-10-2022

33

Reference [13146 /AONR/CAA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13146 /AONR/CAA/CIPM/2022 DU 05.10.2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-11-2022

34

Reference [010/AONO/CIPM/CAD1er/USC/2022 DU 10/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CIPM//CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALS DE DOUALA 1ER DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI (PHASE I : CONSTRUCTION D'UN HANGAR).ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA PR — FINANCEMENT BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDOETAIRES: 2022 ET SUIVANTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-10-2022

35

Reference [023/AONO/CR-LT/CIPM/SG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CR-LT/CIPM/SG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (EN 03 LOTS)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	022/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM A YABASSI EN DEUX (02) LOTS INDISSOCIABLES :LOT 1 : UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE TECHNIQUE DE YABASSILOT 2 : BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS AU LYCÉE TECHNIQUE DE YABASSI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-10-2022

37	Reference	024/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE 2ÈME ENTRÉE STADE JAPOMA HACC-CARREFOUR CONACAM QUARTIER JAPOMA LONGUEUR 1.100 KM. ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL - FINANCEMENT : BIP CONSEIL REGIONAL LITTORALEXERCICE: 2022-IMPUTATION :221110
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-10-2022

38	Reference	025/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 025/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE D'ACCEUIL DE PATIENTS ET DE LA REHABILITATION DE LA ZONE D'ENTREE/SORTIE A L'HOPITAL REGIONAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-10-2022

39	Reference	032/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°032/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-10-2022

40	Reference	02/DC/CRLT/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CRLT/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUE AU CONSEIL REGIONALFINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-10-2022

41	Reference	01/DC/CR-LT/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CR-LT/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURES DES MATÉRIELS DE PRISE DES PARAMÈTRES À L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE D'ÉDÉA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	002/DC/C TLI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/C TLI/SG/CIPM/2022 DU 05/10/2022 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE BUREAUX A LA COMMUNE DE TCHATIBALI DEPARTEMENT DE MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE TCHATIBALI EXERCICE : 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-10-2022

43	Reference	D13-316/AAC/MINSANTE/CAB/UCS-FMP du 29/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N° D13-316/AAC/MINSANTE/CAB/UCS-FMP DU 29/09/2022 POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-10-2022

44	Reference	N°22-0014 /C/APME/DRHEM SDBF/SMPA/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°22-0014 /C/APME/DRHEM SDBF/SMPA/2021 DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°22-004/AONR/APME/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

45	Reference	D13-308/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 19/09/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-308/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES NATIONALES EN VUE DE FACILITER L'ATELIER DE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO.FINANCEMENT : BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-10-2022

46	Reference	014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbao Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGOPED/DG/CIPIV1/2022 DU 06/09/2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS REGULATEURS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICF 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

47	<p>Reference 009/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI.ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER — FINANCEMENT BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDAETAIRES: 2022 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 31-10-2022</p>
-----------	--

48	<p>Reference N°22-0014 /C/APME/DRHFM SDBF/SMPA/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°22-0014 /C/APME/DRHFM SDBF/SMPA/2021 DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°22-004/AONR/APME/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

49	<p>Reference 000635/A//PADI-Dja/CSPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF 1 N° 000635/A//PADI-DJA/CSPM/2022 DU _06 OCT 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001 BIS /AONO/PADI-DJA/CSPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

50	<p>Reference D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/ D13-253/AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ CSI DE MINSE : ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

DECISION N°03/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant la lettre n°2022/014/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 10 Octobre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 26 Juillet 2022 pour la réalisation des travaux de construction d'un hall de vente de poisson pour l'agropole de production et commercialisation du poisson d'eau douce de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, est déclaré Infructueux.

Article 2 : L'entreprise soumissionnaire est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 11 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°009/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 PORTANT ADDITIF SUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/CUED/SO/DAFE/SMPA/2022 DU 18/08/2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot Piece 1 : Appel A Manifestation d'Interet AU LIEU DE LIRE 5 Depot des offres</p> <p>Les manifestations d'interet , paraphees et redigees en francais ou en anglais ; en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquees comme tel devront parvenir sous pli ferme au plus tard le 18/09/2022 à 12heures precises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>LIRE</p> <p>Depot des offres</p> <p>Les manifestations d'interet, paraphees et redigees en francais ou en anglais, en cinq (05) exemplaires dont un (01)original et quatre (04) copies marquees comme tel devront parvenir sous pli ferme au plus tard le 12/10/2022 à 12h precises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT</p>

EDEA le 6 Octobre 2022

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CRÉDIT IDA N°6223-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX
 BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL :
 PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique:

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotation ci-dessous référencée se présentent de la manière suivante :

MARCHE A COMMANDE N°001/MC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 19 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DU NECESSAIRE DE PAUSE-CAFE AU PROJET FILETS SOCIAUX

N°	Fournisseurs	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA)	Observations
01	ETS NTAS	7 249 500 HT 8 645 029 TTC	7 249 500 HT	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	ETS KG	7 362 600 HT 8 779 901 TTC	7 362 600 HT	Offre conforme
03	ETS SIMS GROUPE	7 492 200 HT 8 934 449 TTC	7 492 200 HT	Offre conforme

Attributaire du marché : ETS NTAS B.P : 2822 Yaoundé, Tél. : (237) 699 33 79 54

Montant évalué HT : 7 249 500 (sept millions deux cent quarante-neuf mille cinq cent) FCFA

Durée d'exécution du marché : trois (03) mois

Délai de livraison : quarante-huit (48) heures après la date de notification d'une Commande

Lieu de livraison : Site de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé (Bastos)

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°037/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°032/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTERIEURE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°032/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 07 octobre 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	OPRAH CREATIVE, BP : 5402 Douala	25 825 255	02 mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NAMME LUMA HENRY



CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/22 DU 05 SEPTEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX À LA CENAME

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, au plus tard le 11 octobre 2022 à 12 heures et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA CENAME » « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, au plus tard le 25 octobre 2022 à 14 heures et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA CENAME » « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres administratives, techniques et financières seront ouvertes en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 11 octobre 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres administratives, techniques et financières seront ouvertes en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 25 octobre 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.</p>

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°008/C/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 PORTANT ADDITIF SUR L'AVIS MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18/08/ 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL D'EDEA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Appel A Manifestation d'Interet</p> <p>AU LIEU DE LIRE</p> <p>Depot des offres</p> <p>Les manifestations d'interet , paraphees et redigees en francais ou en anglais ; en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquees comme tel devront parvenir sous pli ferme au plus tard le 18/09/2022 à 12heures precises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL D'EDEA</p> <p>LIRE</p> <p>Depot des offres</p> <p>Les manifestations d'interet, paraphees et redigees en francais ou en anglais, en cinq (05) exemplaires dont un (01)original et quatre (04) copies marquees comme tel devront parvenir sous pli ferme au plus tard le 12/10/2022 à 12h precises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/CUED/SG/DAFE/SMPA/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL D'EDEA</p> <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT</p>

EDEA le 6 Octobre 2022

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CRÉDIT IDA N°6223-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE :
MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX
BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL :
PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique :

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotation ci-dessous référencée se présentent de la manière suivante :

MARCHE A COMMANDE N°002/MC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 08 AOUT 2022 LA FOURNITURE DES SERVICES D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS AU PROJET FILETS SOCIAUX

N°	Prestataires	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA)	Observations
01	ETS COREMA	13 725 000 HT	14 897 500 HT	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	ETS HAZAEL PRINT & SERVICES	19 500 000 HT	19 500 000 HT	Offre conforme mais pas la moins disante
03	ETS RAINBOW MULTISERVICES AND CONSULTING SARL	19 604 700 HT	19 604 700 HT	Offre conforme mais pas la moins disante

Attributaire du marché : ETS COREMA B.P : 5 749 Yaoundé, Tél. : (237) 699 99 80 99 / 699 54 20 55

Montant évalué HT : 14 897 500 (quatorze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents) FCFA
Durée d'exécution du marché : trois (03) mois
Délai de livraison : soixante-douze (72) heures après la date de notification d'une Commande

Lieu de livraison : Site de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé (Bastos)

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°6689 - CM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CRÉDIT IDA N°6689 - CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter à travers un Accord-Cadre, les prestations de services désignées ci-après : « **Acquisition des fournitures en deux lots, lot 1 : fournitures de bureau et lot 2 : fournitures diverses au bénéfice de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** ».

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), le crédit N°6689 - CM pour financer l'exécution du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) et se propose d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

3. Financement

Crédit IDA N°6689 - CM

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, les formulaires de cotation que je vous demande de bien vouloir renseigner et les conditions d'exécution des bons de commande subséquents à l'Accord-Cadre.

Aussi je vous invite à me retourner vos cotations accompagnées de l'ensemble des pièces demandées au plus tard le **25 Octobre 2022 à 13 heures** sous enveloppe scellée et cachetée adressée à : **Direction Générale de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), Sous-Direction de l'Administration Générale, sise au Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Troisième Etage, Porte 15, BP 16102 Yaoundé – Cameroun, Tél. : (+237) 222 22 53 55, portant la mention :**

« **DEMANDE DE COTATIONS N° 003 /DC/SONATREL/PIRECT/CSPM/2022 DU 05/10/2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES FOURNITURES EN DEUX LOTS, FOURNITURES DE BUREAU (LOT 1) ET FOURNITURES DIVERSES (LOT 2) AU BENEFICE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)** »
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

5. Recevabilité des Offres

L'Acheteur conclura un Accord-Cadre fermé d'une durée de six (06) mois avec le soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la moins disante.

Les offres seront produites en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme tels.

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

6. Ouverture des Plis

Les cotations seront ouvertes le **25 Octobre 2022** dans la **Salle de Conférences de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), sise au Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Troisième Etage à 14 heures précises**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

7. Durée Validité des Offres

Les cotations resteront valables pendant **60 jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

8. Renseignements Complémentaires

Les biens, commandés au Fournisseur en fonction du besoin et au moyen de Bons de Commande subséquents à l'Accord-Cadre, seront livrés dans les **locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) Sise au Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage.**

Veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision rapportée N° 023/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 05/10/2022, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
2	<p align="center">IMIYEV CORPORATION</p> <p align="center"><i>B.P. :34297 Yaoundé, Tél. (237)679 02 41 70-697 67 33 23</i></p> <p align="center"><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p> <p align="center"><i>N° contribuable :M021612490325M</i></p> <p align="center"><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p>	50 013 450	90
4	<p align="center">MACAO TRADING COMPAGNY</p> <p align="center"><i>BP: 34297 Yaoundé-Cameroun; Tél (237) 675 02 73 39 / 697 61 33 23</i></p> <p align="center"><i>N° Contribuable: P116911435171L</i></p>	40 694 063	

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble rose, 5^{ème} étage SCI BONANJO, 210 Rue Pasteur, 1.049BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°026/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°056/AONO/CUD/CIPM/2021 du 01 ER Novembre 2021 Pour l'habillement du personnel de la direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine De Douala;

Considérant le procès verbal de la séance de réexamen des offres du 15 Septembre 2022

Considérant la proposition d'attribution N°..... /CIPM/CUD/2022 du 15 Septembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les sociétés ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif au dossier d'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
2	<p align="center">IMIYEV CORPORATION</p> <p><i>B.P. :34297 Yaoundé, Tél. (237) 679 02 41 70-697 67 33 23</i></p> <p><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p> <p><i>N° contribuable : M021612490325M</i></p> <p align="right"><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p>	50 013 450	90
4	<p align="center">MACAO TRADING COMPAGNY</p> <p><i>BP: 34297 Yaoundé-Cameroun; Tél (237) 675 02 73 39 / 697 61 33 23</i></p> <p><i>N° Contribuable: P116911435171L</i></p>	40 694 063	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2022 DU 11/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/09/2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS RÉGULATEURS A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret N°2002/0013 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics.

Vu l'Arrêté N°033/GAB/PMI du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés publics ;

Vu le Décret N° 2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique de Douala

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, des Lois de finances, au budget et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entrées Prévues pour l'exercice 2022,

Vu l'Arrêté N°00891A/MINYAP du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 016/ADNO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 06/09/2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS RÉGULATEURS de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique de Douala.

Vu le procès-verbal de la CIPM du 07 octobre 2022 relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°016/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 du 06 septembre 2022 ;

DECIDE

Article 1er ETS N.O.S BUSINESS, BP : 16099 YAOUNDE, Tel : (237) 697 675 405, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ONDULEURS RÉGULATEURS de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala. pour le montant TTC de **10 581 231 (dix millions cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent trente-un) FCFA et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**

Article 2 la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°003/CUD/ SG/ DSGP/SDPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 003/LC/CUD/CIPM/2022 PASSÉE AVEC CONCEPT DESIGN ELEGANCE SARL APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA- LOT N° 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juillet 2018 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 180, 181,182 et 184 relatifs à la résiliation ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures;
Vu l'Arrêté n°000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la ville et des Adjoints au Maire de la ville de Douala ;
Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre Commande n°003/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 signée le 11 Janvier 2022 et, son Ordre de service n° 003/OS/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 du 13 Janvier 2022 prescrivant le démarrage des prestations, notifiée le 17 Janvier 2022 à la Société CONCEPT DESIGN ELEGANCE pour un délai de Quatre vingt dix (90) jours.
Vu La Décision N° 074/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17 Décembre 2021, attribuant le Lot n°2 dans le cadre de l'Appel d'Offres susmentionné à l'entreprise CONCEPT DESIGN ELEGANCE SARL;
Vu la Décision N° 0000183 /D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 09 Mars 2022 relative au recours de la société IMIYEV CORPORATION dans le cadre de l'Appel d'Offres n° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 pour l'habillement du personnel de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre Commande n°003/LC/CUD/CIPM/2022 passée avec la société **CONCEPT DESIGN ELEGANCE(CDE) SARL**, est résiliée suite à la Décision N° 0000183 /D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 09 Mars 2022 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics.

ARTICLE 2 : Ladite résiliation est Conforme aux dispositions de l'article 183 du Code des Marchés Publics:

CONCEPT DESIGN ELEGANCE (CDE) SARL

BP: 8975 Douala-Cameroun; Tél (237) 691 27 70 83 / 696 28 56 21

N° Contribuable: M072014738098W

N° Registre de commerce: RC/DLBB/2020/B/392

N° Compte bancaire : 10005 00022 06644361001-67

ARTICLE 3 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°038/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°038/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	QCS Sarl, BP : 13170 Douala	33 285 418	02 mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-NGT/ST/CIPM /2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR - RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, au plus tard le 14 Octobre 2022 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : « DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RC/D-MK/C-NGT/ST/CIPM/2022 DU 16 Septembre2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE NGAMBE-TIKAR - RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 – DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE. " A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé au service technique (SIGAMP), de la Commune de NGAMBE TIKAR au plus tard le 21 Octobre 2022 à 11 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR le 14 Octobre 2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGAMBE-TIKAR. Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngambé Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y assister, le 21 Octobre 2022 à partir de 12 heures précises dans la salle des actes de la Commune de NGAMBE TIKAR. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence</p>

YAOUNDE le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CIPM/CAD1ER/2022 DU 03/10/2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 160 KVA AU CENTRE DES MALADIES RESPIREATOIRES (CMR) DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA (HLD) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) du Ministère de la Santé Publique du Cameroun, au titre de la période 2022, le Maire de Douala 1^{er}, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour **LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 160 KVA AU CENTRE DES MALADIES RESPIREATOIRES (CMR) DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA (HLD)**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexé à la Demande de Cotation et constituées de :

Désignations	Délais
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 160 Kva AU CENTRE DES MALADIES RESPIREATOIRES (CMR) DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA (HLD)	UN (01) MOIS

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire globale TOUTES TAXES COMPRISES de **CINQUANTEMILLIONS FRANCS CFA (TTC 50 000 000 FCFA)**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le **BIP MINSANTE** au titre de l'exercice **2022**, pour une provision budgétaire globale TOUTES TAXES COMPRISES de **CINQUANTEMILLIONS FRANCS CFA (TTC 50 000 000 FCFA)**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er} (CIPM/CAD1^{er}) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotation peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1^{er} sis au siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 FCFA (soixante MILLE FRANCS CFA)**, payable à la **RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DOUALA 1^{er}**.

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant DEUX sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**). Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CIPM/CAD1^{er}/2022 DU 03/10/2022

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 160 Kva AU CENTRE DES MALADIES RESPIREATOIRES (CMR) DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA (HLD)

ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1^{ER} Financement : BIP MINSANTE Exercice budgétaire : 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **1 000 000 (UN MILLION FRANCS CFA)**, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **LUNDI 24 OCTOBRE 2022 à 12 heures**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **1 000 000 (UN MILLION FRANCS CFA)**, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **LUNDI 24 OCTOBRE 2022 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence ou non-conformité de fiche technique du fabricant.
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 15 millions FCFA.

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;

Evaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr

Garantie du constructeur

Chaque équipement devra être accompagné d'une garantie du constructeur.

DOUALA le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE DE REALISER LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DU PROJET
D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1M AINSI QUE DE SES
INSTALLATIONS ET DE SESEQUIPEMENTS DANS LA LOCALITE DE
MOULAGA/DIBOMBARI.ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA PR — FINANCEMENT
BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ERIMPUTATIONS:
EXERCICES BUDOETAIRES: 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activites du **PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY (USC)**, le Maire de la CAD 1er, Superviseur General/USC, Maitre d'ouvrage et Autorite contractante lance au titre des exercices budgetaires 2022 et suivants, un appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER AINSI QUE DE SES INSTALLATIONS ET DE SES EQUIPEMENTS DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations a executer sont definies dans le Descriptif annexe au dossier d'Appel d'Offres et constitues de missions d'assistance technique au Maitre d'ouvrage ci-apres :

- **Mission 1 : (l'identification et l'analyse des impacts de la briqueterie, de la sabliere, de leurs installations et de leurs equipements sur le site du projet en vue de l'obtention d'une attestation de conformite environnementale.**
- **Mission 2 : (l'elaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).**

3. Participation et origine

La participation au present Appel d'Offres est ouverte a egalite de conditions aux entreprises de droit camerounais specialisees dans les prestations definies, en regle avec la reglementation en vigueur, et possedant les capacites administratives, techniques et financieres requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformement a la reglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objets de la presente consultation sont financees sur les Fonds du **Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC) et la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (FONDS DE CONTREPARTIE)**, au titre des exercices **2022 et suivants**, pour une provision budgetaire globale **TOUTES TAXES COMPRISES DE DIX NEUF MILLIONS FRANCS CFA CFTC 19 000 000 FCFA).**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consulte aux jours et heures ouvrables aupres de la Commission Interne de Passation des Marches Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e etage, **Portes 502 et 206** ou aupres du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siege de ladite Commune dans la vallee de la Besseke, des publication du present avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke des publications du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (CINQUANTE MILLE FRANCS CFA)**, payable à la **RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DOUALA 1er**.

7. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (**un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/A0NO/CIPM/CAD1"/USC/2022
DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER LES ETUDES
D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE
MUNICIPALE DE DOUALA 1, R AINSI QUE DE SES INSTALLATIONS ET DE SES EQUIPEMENTS DANS LA
LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER — Financement bilatéral : PROJET UNESCO
HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ER
Imputations: Exercices budgétaires: 2022 et suivants.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des missions sus mentionnées est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage desdites études.

9. Cautionnement Provisoire

(Sans objet)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala
Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr, au plus tard **le Lundi 31 Octobre 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux (02) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , **le lundi 31 octobre 2022 à 13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les plis et sous plis des dossiers administratifs et des Propositions Techniques devront être ouverts. Les offres financières feront l'objet d'une séance de dépouillement ultérieure.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettres-Commandes de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD1er, avec copie dans les mémos conditions au Maître d'ouvrage.

12. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 5 millions FCFA.

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation notamment la présentation générale de l'offre et la conformité de la qualification du personnel technique mobilisable ;

Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des critères essentiels ci-dessus.

À défaut d'offres ayant satisfait les critères sus-énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en

toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution. Chaque critère est valide après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

Evaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

Au **terme** des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'**offre** conforme, administrativement et financièrement évaluée la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *quatre-vingt-dix (90) jours*, à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au près de la Commission Interne de Passation des **Marchés** Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, **Portes 502/206** ou auprès du Bureau de **Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)**, **porte 402**,

CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès publication du présent avis.

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE
N°028/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES ENGIN DE GENIE
CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des engins de génie civil à ladite Collectivité, suivant l'allotissement ci-après :

N° lot	Désignation/Libellé	Quantité	Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA	Délais de livraison
01	Compacteur à sol vibrant avec pied de mouton	01	109.982.524	Deux (02) mois
02	Compacteur à sol vibrant	01	77.274.520	Deux (02) mois
03	Chargeuse sur pneus	01	91.289.452	Deux (02) mois
04	Tractopelle	01	80.439.545	Deux (02) mois

Total montant prévisionnel : trois cent cinquante-huit millions, neuf cent quatre-vingt-six mille cent quarante-deux(358 986 142) FCFA

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Conseil Régional du Littoral des engins de génie civil caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite fourniture concerne :

- Lot 01 : **un (01) compacteur à sol vibrant avec pied de mouton ;**
- Lot 02 : **un (01) compacteur à sol vibrant ;**
- Lot 03 : **une (01) chargeuse sur pneus ;**
- Lot 04 : **une (01) tractopelle.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet se présente, par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : **cent neuf millions, neuf cent quatre-vingt-deux mille, cinq cent vingt-quatre (109.982.524) francs CFA TTC ;**
- Lot 02 : **soixante-dix-sept millions, deux cent soixante-quatorze mille, six cent vingt (77.274.620) francs CFA TTC ;**
- Lot 03 : **quatre-vingt-onze millions, deux cent quatre-vingt-neuf mille, quatre cent cinquante-deux (91.289.452) francs CFA TTC ;**
- Lot 04 : **quatre-vingt millions, quatre cent trente-neuf mille, cinq cent quarante-cinq (80.439.545) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre personne exerçant l'activité de vente d'engins de génie civil homologués par le Ministère des Transports, et installés en République du Congo, en règle avec l'administration fiscale et non exclus de la commande publique.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

5. Financement

Les fournitures, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2022. Imputation 222180

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral de Douala - Bonanjo, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral de Bonanjo, Secrétariat Général, sur présentation d'une quittance de paiement, au Compte Spécial CAS-ARMP N°33598800 auprès des agences BICEC (Douala Bonanjo, Yaoundé agence centrale, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, M'passa, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua), d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, plus les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une (01) verset marquée comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, Secrétariat Général, au plus tard le **17 OCTOBRE 2022 à 12 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°028/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL
Lot

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service et du démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

LOTS	MONTANTS TTC (FCFA)
LOT 1	2 199 650 Deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante
LOT 2	1 545 492 Un million cinq cent quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-douze

LOT 3	1 825 789 Un million huit cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf
LOT 4	1 608 791 Un million six cent huit mille sept cent quatre-vingt-onze

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des finances.

La validité de cette caution est de cent vingt (120) jours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **17 OCTOBRE 2022 à 13H00**, heure locale, dans la salle de conférences du Conseil de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants. Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai réglementaire de 48h accordé au soumissionnaire pour la soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Le soumissionnaire ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'Autorité des Marchés Publics ;
- Dossier technique non conforme ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures ;
- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie des équipements et matériel proposés ;
- Absence de structure de maintenance agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée pour la maintenance ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels soit 14 sur 16 ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires dans l'offre financière ;
- Absence de capacité financière ;
- Offre financière incomplète.

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'annulation de l'offre (voir l'arrêté n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire (OUI ou NON) et suivant les critères essentiels suivants : les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Caractéristiques techniques des engins proposés ;
- Délai de livraison ;
- Délai de garantie
- Déclaration sur l'honneur ;
- Service après-vente ;
- Expérience du fournisseur ;
- Conditions d'acceptation du Marché (CCAP, Spécifications techniques paraphés, signés et datés à la dernière page suivant le modèle de l'Annexe 1) ;
- Capacité financière ? **cinquante millions (55.000.000) de F CFA pour le Lot 01 ;**

? **quarante millions (40.000.000) de F CFA pour le Lot 02 ;**

? **quarante-six millions (46.000.000) de F CFA pour le Lot 03 ;**

? **quarante millions, cinq cent mille (40.500.000) de F CFA pour le Lot 04.**

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **80%** de l'ensemble des critères essentiels seront éligibles à la phase financière.

13. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué, pour chaque lot, au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée sur les critères techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;
Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots objet du présent Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours**, à compter de la date

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral à D

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°026/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT D'UNITE DES SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2IÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
(PHASE 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU
LITTORAL, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2022, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction D'UN BATIMENT D'UNITE DES SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ième, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. (Phase 1).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité -Protection Foudre -Mise A La Terre ;
- Internet,
- Climatisation,
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

MONTANTS TTC (FCFA)
25 000 000
Vingt-cinq millions

4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO seront exécuté en un seul LOT.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral(BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire220100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de trente **mille (30 000) Francs CFA** dans le compte n° 33598800001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une (01) version numérique devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **19 OCTOBRE 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°026/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022**

**DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'UNITE DES SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL
DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ième, DÉPARTEMENT DU MOUNGO,
RÉGION DU LITTORAL. (Phase 1)**

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de

MONTANTS (FCFA)
500 000
Cinq cent mille

Et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être produites à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des prescriptions entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19 OCTOBRE 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de l'Appel d'Offres DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 d'application de la loi n°2017-133 du 27 septembre 2017 relative à la transparence, à l'égalité et à la simplification des marchés publics)
- Absence d'une pièce administrative;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présenté)
- Absence ou capacité financière inférieure à 50% de l'enveloppe prévisionnel ;
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non cachetés et non datés)

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- Non satisfaction, au moins **28 Oui /35, soit 80% des critères essentiels.**

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

Critères Essentiels : (cf les anciens DAO)

1. Capacité financière ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 28 Oui /35, soit 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant dont TTC l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et aux conditions financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.
-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvais marchés publics dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 19-09-2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) SPÉCIALISTE EN BIODIVERSITÉ ET D'UN(E) SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu des financements de l'Association Internationale de Développement (IDA), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) pour l'implémentation du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du Crédit IDA pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

«Recrutement d'un(e) Spécialiste en Biodiversité au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)».

Classé parmi les projets intégrateurs prioritaires de l'Afrique centrale, ce projet d'interconnexion répond à la volonté des deux pays d'optimiser l'utilisation de leurs ressources énergétiques par l'intégration des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique.

L'objectif global du projet est l'amélioration du cadre de développement économique et social des Etats membres de la CEEAC par la fourniture de l'électricité en quantité suffisante et en qualité et à moindre coût. L'objectif sectoriel est l'augmentation du taux d'accès à l'électricité des populations du Cameroun et du Tchad ainsi que le renforcement de la coopération et l'intégration régionale dans la sous-région à travers les échanges d'énergie entre les pays.

Outre l'interconnexion des moyens de production et de transport de l'énergie électrique du Cameroun et du Tchad qui permettra des gains importants en coûts de production au profit direct des sociétés nationales d'électricité, le projet permettra à travers l'électrification des localités riveraines des lignes d'interconnexion, d'augmenter le taux d'accès à l'électricité dans les deux pays et contribuera d'une manière générale à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté.

2. Objet

Ce raccordement se décompose en deux grands projets d'Interconnexion :

Interconnexion entre le Réseau Interconnecté Sud (RIS) et le Réseau Interconnecté Nord (RIN) (projet national) : Il s'agira de construire 514 km de lignes 225kV et 04 postes 225/30 kV ;

Interconnexion Cameroun-Tchad (projet régional) : Il s'agira dans le territoire du Cameroun, de construire 557 km de lignes 225 kV de Ngaoundéré aux frontières avec le Tchad et 2 postes neufs 225/30 kV (Garoua 2 et Kousséri), réaliser l'extension de 02 postes existants (Wouro Soua et Maroua) et l'électrification de 409 localités situées le long des lignes d'interconnexion.

3. Consistance des prestations

1. ORGANISATION DU PROJET

Le montage institutionnel du Projet prévoit (i) au niveau stratégique, un Comité de pilotage Inter-Etats, placé sous l'autorité conjointe des Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Tchad ; (ii) au niveau opérationnel, un Comité technique, placé sous l'autorité conjointe des Directeurs Généraux de la SONATREL et de la SNE, au sein duquel sera représenté le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC).

La SONATREL et la SNE seront responsables de l'exécution du projet dans leurs pays respectifs.

Du côté du Cameroun, une Unité de Gestion du Projet (UGP) a été créée au sein de la SONATREL pour assurer la gestion courante des activités du Projet. Elle sera chargée entre autres de mener à bien les activités de la phase de pré-construction (validation des Dossiers d'Appel d'Offres, lancement des appels d'offres, évaluation des offres, attribution de marchés et négociations contractuelles) et ensuite d'assurer les activités de supervision des travaux durant toute la phase de construction.

Cette UGP comprend : un Coordonnateur du Projet, un Spécialiste en Environnement, un(e) spécialiste en Biodiversité, un(e) Spécialiste en Sauvegardes Sociales, un(e) spécialiste en Violences Basées sur le Genre, un(e) Spécialiste en Passation des Marchés, une(e) Spécialiste en Gestion Financière, un(e) Comptable Senior, un Spécialiste Suivi-Evaluation, 4 Ingénieurs (Civil, Lignes, Postes, et Distribution) et du personnel d'appui.

Outre les postes ci-dessus, deux postes clé de Coordonnateur de Bureau Local sont prévus pour les 2 Bureaux Locaux de Ngaoundéré et de Maroua qui seront mis en place en phase exécution.

4. Participation et origine

1. MISSIONS ET TACHES

1.1. SPECIALISTE EN BIODIVERSITE

Sous la supervision directe du Coordonnateur du projet, le(la) Spécialiste en Biodiversité est l'interlocuteur technique du Projet auprès de la Banque Mondiale, de la BAD et des tiers dans le domaine de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes en matière de biodiversité.

Ses tâches spécifiques comprennent, entre autres :

Examiner, analyser, extraire des données et des informations sur l'état de la biodiversité dans la zone du projet à partir de rapports, d'études et d'articles de recherche existants ;

Approuver les procédures d'abattage et d'extraction des arbres dans le corridor des lignes ;

Superviser la sensibilisation des employés et des populations de la zone du projet sur les pratiques liées aux sauvegardes de la biodiversité ;

Approuver les cartes et les graphiques thématiques ;

Assurer le suivi des enquêtes sur le terrain ;

Elaborer les plans de développement communautaire participatifs afin de réduire le braconnage et améliorer les moyens de résistance des communautés ;

Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour la préparation des documents de sauvegardes environnementales et sociales, notamment sur les aspects de protection de la Biodiversité ;

Veiller au suivi et la validation des mesures de protection de la biodiversité retenues dans les documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre du projet ;

Assurer le renforcement des capacités des parties prenantes en matière de gestion durable de la biodiversité et les thématiques connexes à travers les formations ;

Elaborer le Plan de gestion du corridor faunique, le Plan d'Action Biodiversité comportant des mesures d'atténuation et de compensation des impacts du projet sur la biodiversité ;

Vérifier les synergies possibles entre les initiatives des ONGs et associations spécialisées sur la protection de la biodiversité recrutés dans le cadre du projet ;

Appliquer l'approche de la hiérarchie d'atténuation et le principe de précaution dans la conception et la mise en œuvre du projet susceptibles d'avoir un impact sur la biodiversité ;

Les missions détaillées assignées à cet expert peuvent être consultées dans les Termes de Référence.

1.2. SPECIALISTE VBG

Le/la Spécialiste des Questions VBG du projet travaillera sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UGP. A ce titre, il/elle appuiera le(s) Coordonnateur(s) du projet et le personnel dans l'intégration des mesures de prévention et d'atténuation des risques de Violences Basées sur le Genre (VBG) et surtout l'Exploitation et les Abus Sexuel ou Harcèlement Sexuel (EAS/HS) dans l'ensemble du projet.

Ses tâches spécifiques comprennent, entre autres :

Assurer l'identification des risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre du projet et élaborer les stratégies d'atténuation des risques et des mesures d'atténuation dans les instruments cadres de sauvegarde environnementale et sociale du projet,

Elaborer les codes de conduites VBG/EAS/HS et HSSE dédié au personnel du projet, gestionnaires, et entreprise de travaux,

Elaborer le système de référencement, le protocole de prise en charges des survivantes et autres instruments requis pour la gestion des incidents de VBG/EAS/HS,

Superviser l'ensemble des prestations des ONGs et associations spécialisées sur les VBG dans la zone du projet pour mettre en œuvre les activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre, à l'attention des communautés riveraines et du personnel des divers chantiers des travaux ouverts sur les différents axes du projet,

Assurer le suivi de la formation du personnel ouvrier, des populations riveraines etc.,

Assurer la préparation et mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) liées aux VBG/EAS/HS,

Mettre en place un plan de suivi-évaluation des activités en coordination et avec l'appui de l'expert social, assorti des indicateurs de résultats et de valeurs cibles. Ce plan récoltera systématiquement et de façon conforme aux principes directeurs et aux bonnes pratiques, les Feedbacks de la communauté sur le système de gestion de plaintes (y compris le code de bonne conduite du projet) et les autres services d'assistance aux survivantes,

Estimer et planifier annuellement les besoins en ressources pour la mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des VBG et en assurer l'intégration dans le Plan de travail et budget annuel (PTBA),

Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de cotation (DDC) ainsi que dans le contrat des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc), dans les TDR des missions de contrôle de travaux, ainsi que dans les codes de conduite des entreprises,

Rédiger les rapports périodiques (trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS du projet.

Les missions détaillées assignées à cet expert peuvent être consultées dans les Termes de Référence.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **28 Octobre 2022 à 15 heures, heure locale** avec la mention :
« **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un(e) Spécialiste en Biodiversité au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** ».

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Tchad et du Cameroun (PIRECT)
Sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, Bureau n°3.

Téléphone : (+237) 651 77 10 37 / (+237) 657 104 365

E-mail : à : serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à martin.salihou@sonatrel.co.cm

6. Composition du dossier

CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version physique (07 exemplaires dont 01 original et 6 copies) et/ou numérique, et devront comprendre les documents suivants :

Une lettre de motivation,

Un Curriculum Vitae faisant ressortir les références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables,

Des copies simples des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tout autre document démontrant les aptitudes/qualifications requises et une expérience pertinente pour la mission.

Les Spécialistes seront basés au siège de l'UGP à Yaoundé, mais devront être fréquemment mobilisés sur les sites des travaux.

1. OBLIGATION CONCERNANT LA PREPARATION DES RAPPORTS

Les Spécialistes produiront des rapports d'activités spécifiques, mensuels, trimestriels et final en harmonie avec les autres volets du projet PIRECT. Ces rapports feront le point sur les réalisations du mois, du trimestre ou globales et présenteront les principales questions soulevées et les solutions apportées.

Ces rapports seront validés par le Coordonnateur du projet.

2. LANGUE DE TRAVAIL

Les Spécialistes doivent avoir une maîtrise de la langue française (lire, écrire, parler). La maîtrise de l'anglais sera un atout.

7. Critères d'évaluation

1. QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

1.1. SPECIALISTE EN BIODIVERSITE

Formation :

Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) dans le domaine de la biologie, foresterie, gestion des ressources naturelles, et/ou avoir suivi des formations complémentaires dans les domaines similaires.

Expérience :

Avoir au moins 10 ans d'expérience en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers et des ressources naturelles ;

Avoir une expérience dans la lutte contre le braconnage et le trafic illicite des produits des espèces sauvages ;

Avoir une bonne maîtrise des espèces, formes de vie (Animales, végétales, entomologiques et autres) et leur variabilité dans la zone du projet.

Justifier d'une expérience dans l'élaboration des plans de développements communautaires participatifs afin de réduire le braconnage et améliorer les moyens de résistances des communautés;

Justifier d'une expérience dans le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des activités d'exploitation forestières et animales ;

Avoir une expérience dans la cartographie les zones de conservation/ protection/vulnérabilité de la biodiversité ;

Avoir une bonne maîtrise des directives de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et la réglementation nationale en vigueur selon la liste rouge de L'UICN ;

Avoir une très bonne connaissance des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) en lien avec la gestion durable de la biodiversité notamment la convention sur le commerce International des espèces fauniques et végétales sauvages menacées d'extinction ;

Avoir une bonne expérience de travail avec les populations autochtones et communautés locales ;

Avoir une bonne expérience avec les parties prenantes à la gestion forestière et environnementale au Cameroun y compris la société civile et le secteur privé ;

Avoir une bonne expérience de travail avec les organisations, non gouvernementales et une connaissance des procédures de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement en matière de gestion de la biodiversité ;

Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de Biodiversité.

Autres exigences :

Avoir la capacité à rédiger des rapports techniques exploitables par les bailleurs de fonds et les partenaires au

développement ;

Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et intranet, SIG, etc.) ;

Avoir une excellente capacité d'analyse et de résolution des problèmes ;

Être capable de superviser les travaux d'assistance technique, d'établir et de gérer les priorités ;

Avoir l'aptitude à travailler en équipe ;

Être apte à voyager ;

Connaissance des critères de performance de la Banque mondiale ;

Connaissance des évaluations sociales ;

Avoir une excellente connaissance des questions de genre et de vulnérabilité.

Le(la) Spécialiste en Biodiversité doit être disponible pour commencer les travaux dans les 30 jours suivant la date de signature du contrat.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

1.2. SPECIALISTE VBG

Formation :

Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales (Sociologie, psychologie, anthropologie, Droits de l'Homme,), et/ou avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des mesures de sauvegardes sociales des projets.

Expérience :

Avoir au moins 05 ans d'expérience dans la supervision et la mise en pratique d'activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre est recommandé,

Avoir au moins 02 ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication / communication pour le changement de comportement) est recommandé,

Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre,

Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG.

Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre,

Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG,

Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et intranet, etc.),

Avoir une bonne connaissance pratique des outils d'animation et en particulier des consultations avec les femmes, les filles.

Autres exigences :

Avoir la capacité de rédiger des rapports techniques exploitables par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement,

Avoir une excellente capacité d'analyse et de résolution des problèmes,

Être capable de superviser les travaux d'assistance technique, d'établir et de gérer les priorités,

Avoir l'aptitude à travailler en équipe,

Être apte à voyager,

Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique,

Connaissance des critères de performance de la Banque Mondiale,

Connaissance des évaluations sociales, des questions de genre et de vulnérabilité.

Le Spécialiste en Violences Basées sur le Genre doit être disponible pour commencer les travaux dans les 30 jours suivant la date de signature du contrat.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les Termes de Références du poste souhaité à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales**.

1. DUREE DU MANDAT

La durée du contrat qui sera signé avec le Maître d'Ouvrage ou son représentant est de deux (02) ans renouvelables, en fonction de ses performances. Une période probatoire de six (06) mois sera prévue, au terme de laquelle le candidat sera confirmé sur la base d'une évaluation satisfaisante de ses performances.

2. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale** », Edition de Novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés**»), respectivement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Des Consultants seront sélectionnés selon la méthode « **Sélection de Consultants Individuels** » (SCI) telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale** », Edition de Novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** »).

Les postes seront publiés au Cameroun et dans UNDB et les candidatures reçues feront l'objet d'un premier examen et vérification des références fournies. Une liste de trois (03) candidats sera ensuite établie et soumise à l'avis technique de la Banque Mondiale.

Après l'avis de la Banque Mondiale, un Comité d'experts neutres procédera alors à l'interview des candidats sélectionnés qui seront classés par ordre de mérite. Le candidat classé « Premier » sera recommandé pour le poste. La contractualisation dudit candidat sera soumise à l'avis de la Banque Mondiale.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

PROJET FILETS SOCIAUX

**PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION
 N°003/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE A LA
 COMMANDE DES SERVICES D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS RELATIFS AUX
 REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique :

Conformément aux dispositions définies dans le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les résultats de l'Avis de Demande de Cotation sus référencé se présentent de la manière suivante :

N°	Soumissionnaires	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA) TTC	Observations
01	BETA PRINT SARL	12 172 900 HTVA 14 635 433 TTC	14 635 433	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	IMPRIMERIE KING AND SONS	24 585 000 HTVA 29 317 613 TTC	29 317 613	Offre conforme mais pas la moins disante
03	GROUPE DEGAULLE Sarl	26 570 000 HTVA 31 684 725 TTC	31 684 725	Offre conforme mais pas la moins disante
04	AFRITADE GROUP	27 330 000 HTVA 32 591 025 TTC	32 591 025	Offre conforme mais pas la moins disante
05	KING GEORGES SARL	27 740 000 HTVA 33 079 950 TTC	33 079 950	Offre conforme mais pas la moins disante
06	GROUPE WACO SARL	35 890 000 HTVA 42 798 825 TTC	42 798 825	Offre conforme mais pas la moins disante

Attributaire du marché : BETA PRINT SARL

B.P : 15 383 Yaoundé, Tél. : (237) 678 11 31 81

Montant évalué TTC : 14 635 433 (quatorze millions six cent trente-cinq mille quatre cent trente-trois) F CFA

Durée d'exécution du Marché : 12 (douze) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage

Délai de livraison : 72 (soixante-douze) heures après la date de notification d'une commande

Lieu de livraison : Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, quartier Bastos - Yaoundé

N.B : Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°017/DG /TRADEX/CMA /22 DU 04/10/2022 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGÈNES DES SITES DE TRADEX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société TRADEX S.A.,

porte à l'attention des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné que ledit Appel d'Offres a été déclaré infructueux.

Les entreprises soumissionnaires sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 4 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

PALEY Simon

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°038/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°033/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 07 octobre 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	QCS Sarl, BP :13170 Douala	33 285 418	02 mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NAMME LUMA HENRY



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°031/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 RAPPORTANT LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision rapportée N° 023/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 05/10/2022, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
2	<p align="center">IMIYEV CORPORATION</p> <p align="center"><i>B.P. :34297 Yaoundé, Tél. (237)679 02 41 70-697 67 33 23</i></p> <p align="center"><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p> <p align="center"><i>N° contribuable :M021612490325M</i></p> <p align="center"><i>N° Registre de commerce : RC/YAO/2016/B/236</i></p>	50 013 450	90
4	<p align="center">MACAO TRADING COMPAGNY</p> <p align="center"><i>BP: 34297 Yaoundé-Cameroun; Tél (237) 675 02 73 39 / 697 61 33 23</i></p> <p align="center"><i>N° Contribuable: P116911435171L</i></p>	40 694 063	

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble rose, 5^{ème} étage SCI BONANJO, 210 Rue Pasteur, 1.049BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

COMMUNIQUE N°03/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,
Par décision N°03/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 DU 11 Octobre 2022, communique :
L'Appel d'Offres susvisé est déclaré infructueux pour le motif ci-après :

Soumissionnaire	Motif
MONEFANG INTERNATIONAL GROUP BUSINESS SARL (MIGB SARL)	L'entreprise a obtenu une note technique de 2 OUI/ 6, soit 33,33%, inférieure au seuil éliminatoire de 75%

Par ailleurs, ladite entreprise est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, sous peine d'être détruites sans qu'il y ait lieu de réclamation.

YAOUNDE le 11 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°017/DG /TRADEX/CMA /22 DU 04/10/2022 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGÈNES DES SITES DE TRADEX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société TRADEX S.A.,

porte à l'attention des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné que ledit Appel d'Offres a été déclaré infructueux.

Les entreprises soumissionnaires sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 4 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

PALEY Simon

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°002/CUD/ SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/CUD/CIPM/2022 PASSÉE AVEC MANUEL & ALBERT SARL APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01ER NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA- LOT 4.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu

Vu

Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juillet 2018 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 180, 181,182 et 184 relatifs à la résiliation ;

le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

les dispositions des articles 57,58 et 59 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;

Vu l'Arrêté n°000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la ville et des Adjoints au Maire de la ville de Douala ;

Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0000178 /D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 09 Mars 2022 relative au recours de la société MACAO TRADING COMPANY dans le cadre de l'Appel d'Offres n° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 pour l'habillement du personnel de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala.

Vu la Lettre Commande n°001/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 signée le 11 Janvier 2022 et son Ordre de service n° 005/OS/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 du 13 Janvier 2022 prescrivant le démarrage des prestations, notifiée le 17 Janvier 2022 à MANUEL & ALBERT SARL pour un délai de Quatre vingt dix (90) jours.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La **Lettre Commande n°001/LC/CUD/CIPM/2022** passée avec **MANUEL & ALBERT SARL**, est résiliée suite à la Décision du Ministre des Marchés Publics N° 0000178 /D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 09 Mars 2022.

ARTICLE 2 : Ladite résiliation est conforme aux dispositions de l'article 183 du Code des Marchés Publics et les références de la société sont :

MANUEL & ALBERT SARL

BP: 8975 Douala-Cameroun; Tél (237) 691 27 70 83 / 696 28 56 21

N° Contribuable: M072014738098W

N° Registre de commerce: RC/DLBB/2020/B/392

N° Compte bancaire : 10005 00022 06661151001-33

ARTICLE 3 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-



COMMUNE DE TCHATIBALI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /AONO/C TLI/CIPM/2022 DU 05 /10 /2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE TCHATIBALI EXERCICE 2022 & SUIVANTS

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tchatibali lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture et d'aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville de Tchatibali, Département du Mayo Danay, Région de L'Extrême- Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- **La construction d'une clôture de 435 mètres ;**
- **Les travaux de fondation, d'élévation ;**
- **Les travaux d'enduit, de peinture ;**
- **La pose des grilles métalliques ;**
- **La pose de portails métalliques ;**
- **La pose des pavés autobloquants ;**
- **Les aménagements paysagers ;**
- **La construction d'un château d'eau muni de 2 cubitainers de 10000L chacun ;**
- **Les travaux d'électricité ;**
- **La réalisation d'un forage d'eau ;**
- **La construction d'une guérite ;**

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 160 700 000 FCFA TTC

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de Tchatibali, Exercice 2022 & Suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Tchatibali, BP //, Téléphone : **69 5 54 98 97** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cent quarante mille (140 000) francs CFA**, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de Tchatibali.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Tchatibali, BP //, Téléphone : 69 5 54 98 97 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cent quarante mille (140 000) francs CFA**, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de Tchatibali.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Tchatibali au plus tard le **26 /10 /2022** à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10 /AONO/C TLI/CIPM/2022

DU 05 /10 /2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE TCHATIBALI

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **deux millions huit cent vingt-neuf mille huit cent soixante quatorze (2 829 874) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **26 /10 /2022** à **13** heures précises par la Commission Interne de passation des marchés de Tchatibali, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) présentation générale de l'offre : oui/non
- 2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP : oui/non
- 3) Compréhension du projet et organisation : oui/non
- 4) Planning et délai de livraison. : oui/non
- 5) références dans les travaux similaires : oui/non
- 6) Expérience du personnel : oui/non
- 7) Moyens logistiques : oui/non
- 8) capacité financière : oui/non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commission Régionale de Passation des Marchés, Tel : dès publication du présent avis.

TCHATI-BALI le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°037/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°032/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTERIEURE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°037/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	OPRAH CREATIVE, BP : 5402 Douala	25 825 255	02 mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 026/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 26 SEPT 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA CONSTRUCTION
DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) A DOUALA ET A EDEA EN
DEUX LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

Faisant suite à la session du 30 août 2022 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (CCCM-BEC) auprès du Ministère en charge des Marchés, l'Avis d'Appel d'Offres International n°003/AOIO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 du 31 mars 2022 pour la construction des Centres de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) en Agro-industrie (**Lot1**) à Douala et en Maintenance Industrielle et Transport/Logistique (**Lot2**) à EDEA, est déclaré **INFRACTUEUX**, aucune offre n'ayant été jugée satisfaisante.

Par conséquent, les différents soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès du Secrétariat du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/22 DU 09 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE (TDR) A LA CENAME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront adressées au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au Siège de la CENAME, Rue Rudolph Manga Bell, Messa, Yaoundé. L'offre devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » La date limite de remise des offres est fixée au 18 OCTOBRE 2022 à 14 heures précises, délai de rigueur.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront adressées au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au Siège de la CENAME, Rue Rudolph Manga Bell, Messa, Yaoundé. L'offre devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » La date limite de remise des offres est fixée au 27 OCTOBRE 2022 à 14 heures précises, délai de rigueur.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le 18 OCTOBRE 2022 à 15 heures précises.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés pourront assister à la séance d'ouverture des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le 27 OCTOBRE 2022 à 15 heures précises.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés pourront assister à la séance d'ouverture des offres.</p>

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SALIHOU SADOU

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BUDGET
DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture de matériels INFORMATIQUE.**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des équipements INFORMATIQUE suivants :

- CHAISE DIRECTEUR601 BEN SEMI CUIR ROULANTE
- BUREAU DIRECTEUR EN BOIS LAQUE MARRON
- BIBLIOTHEQUE DE RANGEMENT
- TABLE BASSE
- SALON 100%CUIR
- CHAISE VISITEUR EN TISSU NOIR
- BUREAU SOUS DIRECTEUR
- CHAISE SOUS DIRECTEUR
- BUREAU SECRETAIRE BOIS LAQUE
- CHAISE DE BUREAU NOIR AVEC ACCOUDOIR
- ARMOIRE DE RANGEMENT 2PORTES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de *Soixante millions (60 000 000) FCFA*

4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Conseil Régional, exercice 2022.IMPUTATION :222210

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Conseil Régional du Littoral

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Bonanjo, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de: **soixante-dix mille (70 000)FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et une (01) version numérique, devra parvenir contre récépissé au Conseil Régional du Littoral, au plus tard le **17 OCTOBRE 2022 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°031/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) moi**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant d'Un million deux cent mille franc (**1 200 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **17 OCTOBRE 2022 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional, dans sa salle de réunions sise à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

Critères éliminatoires :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de dix (10) critères essentiels (80% de oui),
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un dépliant présentant les articles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Conformité des fournitures aux spécifications techniques OUI / NON ;
- Délai de livraison sur deux (02) mois ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché OUI / NON
- Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années OUI / NON
- Certificat d'origine et de garantie OUI / NON

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Conseil Régional du Littoral

Additif à l'appel d'offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE D'ELABORER UNE STRATEGIE EN VUE DE FAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
DOUALA 10, UNE « COMMUNE INTELLIGENTE ».ADMINISTRATION RENEREIAIRE MAIRIE DOUALA LER
— FINANCEMENT BILATERAL: PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUBTAINABLE CITY/BUDGET CAD
1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDGETAIRES: 2022 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de is mise en oeuvre des activites du PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUBTAINABLE CITY (USC), le Maire de la CAD le', Su perviseur General/USC, Maitre d'ouvrage et Autorite contractante lance au titre des exercices budgetaires 2022 et suivants, un appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UNE STRATEGIE EN VUE DE FAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER, UNE u COMMUNE INTELLIGENTE ».**

2. Consistance des prestations

Les prestations a executer sont definies dans le Descriptif annexe au dossier d'Appel d'Offres et constituees de missions d'assistance technique au Maitre d'ouvrage ci-apres :

- **Mission 1:** Elaborer le diagnostic interne et externe de la Commune d'Arrondissement de Douala le' en matiere de numerisation ;
- **Mission 2 :** Operer un choix sur l'option strategique de Commune intelligente pour Douala le' **en** prenant en compte : **La** fixation des objectifs d'inscrire Douala ler dans une demarche d'une commune intelligente ;

ii) La formulation strategique du plan d'actions;

iii) Les modalites de la mise en oeuvre du plan d'actions.

Les services a livrer se presentent en un lot unique portant sur la **strategic de la commune d'arrondissement de Douala ler commune intelligente compose ainsi qu'il suit (avec close d'assistance technique) •**

- Note de synthese de diagnostic interne et externe de la Commune de Douala le' en matiere de nunnerisation (8 pages)
- La vision de Douala le' commune intelligente (2 pages)
- Les orientations strategiques (2 pages)
- Le plan d'action Douala ler commune intelligente (48 pages)

3. Participation et origine

La participation au present Appel d'Offres est ouverte a egalite de conditions aux entreprises de droit camerounais specialisees dans les prestations definies, en le avec la reglementation en vigueur, et possedant les capacites administratives, techniques et financieres requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformement a la reglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées sur les Fonds du **Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC) et la Commune d'Arrondissement de Douala Ier** (FONDS DE CONTREPARTIE), au titre des exercices **2022 et suivants**, pour une provision budgétaire globale TOUTES TAXES COMPRISES DE DIX NEUF MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS CFA (TTC 19 500 000 FCFA).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au près de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, des publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke des publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (CINQUANTE MILLE FRANCS CFA)**, payable à la **RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DOUALA IER**.

7. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Cheque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, un pour la **PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermes et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement

de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
NTI2/A0NO/CIPM/CAD1er/USC/2022 DU 10/10/2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UNE STRATEGIE EN VUE DE FAIRE
DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IER, UNE « COMMUNE INTELLIGENTE ».
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER — Financement bilatéral : PROJET UNESCO
HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ER
Imputations: Exercices budgétaires: 2022 et suivants.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des missions sus mentionnées est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage desdites études.

9. Cautionnement Provisoire

(Sans objet)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CADler) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala
Telephone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard **le Lundi 31 Octobre 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux (02) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CADler) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala
Telephone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , **le lundi 31 octobre 2022 à 13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et avant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les plis et sous plis des dossiers administratifs et des Propositions Techniques devront être ouverts. Les offres financières feront l'objet d'une séance de dépouillement ultérieure.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettres-Commandes de la CADler (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1", avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.

12. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 5 millions FCFA.

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation notamment la présentation générale de l'offre et la conformité de la qualification du personnel technique mobilisable ;

Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des critères essentiels ci-dessus.

À défaut d'offres ayant satisfait les critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est valide après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

Évaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours, a** compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, **Portes 502/206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, des publications du présent avis.

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13146 /AONR/CAA/CIPM/2022 DU 05.10.2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
632 430 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Restreint pour le Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Une cartographie des processus et les fiches KPI (Key Performance Indicators) ;
 - Une cartographie dynamique des risques, à même d'être mise à jour par les acteurs eux-mêmes ;
 - Un plan d'actions intégré pour la prévention et la gestion des risques identifiés ;
 - Des outils de pilotage de la cartographie des risques ;
 - Evaluation de l'efficacité des Manuels de Procédures existant ;
 - Prise en compte des risques pertinents des processus de la CAA ;
 - Mise à jour des Manuels de Procédures ;
 - Accompagnement de l'équipe projet à la mise à jour des Manuels de Procédures ;
 - Vulgarisation des Manuels de Procédures ;
 - Formation du Personnel de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) sur le pilotage de la cartographie des risques et l'Elaboration des manuels de procedures.
- Les Termes de References de ces prestations sont détaillées dans la pièce N°5 (termes de référence) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de F CFA **quatre-vingt millions (80000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National est restreinte aux entreprises ci-après, présélectionnées à la suite de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°01891/CAA/DAG/SDAAB/SM du 17 février 2022 relatif à la présélection des consultants pour la révision de la Cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement.

N°	NOMSDESCANDIDATS PRE-QUALIFIES	ADRESSES
----	--------------------------------	----------

1.	DELOITTE	8 ^{ème} Étage Tour CNPS, 1043 rue de l'hôpital B.P.: 5393 Douala – Bonanjo Cameroun
2.	KPMG	5 ^{ème} Étage Immeuble Grassfield 620, Rue du Gouverneur Carras (1064) – Bonanjo Douala Cameroun Tel. : +237 6 99 30 15 05
3	INTEGRA VOCATIONNAL TRAINING CENTER AND CONSULTING – IVTCC	B.P. : 12 219 Douala Cameroun Tél. : +237 691 147 773 – Fax. : +237 679 528 903 Courriel. : Esaie.meheboua@itcservices.net
4	PRICE WATER HOUSE COOPERS	Immeuble PWC, Rue Christian Tobie Kouoh, B.P. : 5689 Douala – Bonanjo Tel. : +237 233 43 24 43 / 6 77 50 29 80 ; Courriel. : valery.kapnang@pwc.com
5	AIDRH CONSULTING SARL	B.P.: 30350 Yaoundé – Cameroun Tél. : +237 222 313 063 / 679 271 34 - Courriel : Contact@aidrh.org
6	BA Consulting	Tél : 691 73 74 93 Courriel. : infos.bach@gmail.com

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de la CAA de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire 632 430 100 « Honoraires financiers et Autres ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.armp.cm ; www.marchespublics.cm et www.caa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : quatre-vingt mille (80 000) F CFA, dans le compte N° 33 59 88 00001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **17 nov 2022** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse **www.marchespublics.cm**. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13146 /AONR/CAA/CIPM/2022 DU 05.10.2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Cent quatre-vingt (180) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de F CFA un million six cent mille (1 600 000) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées dans le RPAO devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux (02) phases. La première phase consistera à l'ouverture des pièces administratives et techniques des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de réunion sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, le **17 nov 2022 à 15 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

La seconde phase, à savoir l'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés, aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des Pièces ;
- Score technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique

- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant un système de notation à points basé sur les critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	CRITÈRES	NOTE
1	Présentation de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire dans les marchés similaires	10
3	Organisation et méthodologie d'exécution de la mission	45
4	Qualification et Expérience du personnel	40
TOTAL		10

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu le score technique minimum (ST) de **75 points** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de Sélection « **Fondée sur la Qualité et le Coût** ». La note globale sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

Les poids respectifs attribués aux Propositions technique (**T**) et financière (**P**) sont :

T =70% et **P =30 %**

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

Sf = 100 x Fm / F, (**Sf** étant le score financier, **Fm** le montant de la proposition la moins

disante et **F** le montant de la proposition considérée).

La Note globale (N) sera calculée ainsi :

((Sf) = Score financier et (St) = Score technique

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la CAA (SM), situé au premier sous-sol de l'immeuble siège de la CAA à Yaoundé.

BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 00237 222 22 22 26 / 00237 222 22 01 87. **E-mail :** caa@caa.cm **DENONCIATIONS**

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/CIPM//CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'IMPLANTATION DE LA
BRIQUETERIE MUNICIPALS DE DOUALA 1ER DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI (PHASE I :
CONSTRUCTION D'UN HANGAR).ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA PR —
FINANCEMENT BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD
1ERIMPUTATIONS: EXERCICES BUDOETAIRES: 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activites du **PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY (USC)**, le Maire de la CAD 1", Maitre d'ouvrage, Superviseur General/USC et Autorite contractante lance au titre des exercices budgetaires 2022 et suivants, un appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **POUR LES TRAVAUX D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1^{ER} DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI (PHASE I : CONSTRUCTION D'UN HANGAR).**

2. Consistance des prestations

Les travaux à executer sont Minis dans le Cahier de Clauses Techniques Particulieres (CCTP) annexe au dossier d'Appel d'Offres et dont la consistance se decline comme suit :

- Execution des fouilles
- Beton de proprete
- Execution de semelles
- Execution des poutres, murs et poteaux
- Execution des cheneaux
- Pose des toitures charpentes
- Planchers, dallages
- Portes metalliques et autres corps d'etat
- Remblai etc.

3. Participation et origine

La participation au present Appel d'Offres est ouverte a egalite de conditions aux entreprises de droit camerounais specialisees dans les prestations definies, en regle avec la reglementation en vigueur, et possedant les capacites administratives, techniques et financieres requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admire conformement a la reglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objets de la presente consultation sont financees sur les Fonds du **Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC) et la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er} (FONDS DE CONTREPARTIE)**, au titre des exercices **2022 et suivants, pour une provision budgetaire globale TOUTES TAXES COMPRISES DE SEPT CENT MLLIONS FRANCS CFA (TTC 700 000 000 FCFA).**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consults aux jours et heures ouvrables aupres de la Commission Interne de Passation des Marches Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e etage, **Portes 502 et 206** ou aupres du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402, CITY HALL**, Immeuble siege de ladite Commune dans la vallee de la Besseke, des publication du present avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402**, CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke des publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **200 000 FCFA (DEUX CENT MILLE FRANCS CFA)**, payable à la **RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DOUALA 1er**

7. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE).

Les plis et sous-plis doivent être fermes et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/A0NO/CIPM/CADWUSC/2022**

**DU 10/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER
DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI (PHASE I : CONSTRUCTION D'UN HANGAR).**

ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1.ER — Financement bilatéral : PROJET UNESCO

HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ER

Imputations: Exercices budgétaires: 2022 et suivants

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des missions sus mentionnées est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **14 000 000 (QUATORZE MILLIONS FRANCS CFA)** établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréée par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Telephone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahook, au plus tard **le Lundi 31 Octobre 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux (02) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CAD1er) sise au 2e stage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Telephone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@vahoo.com , **le lundi 31 octobre 2022 à 13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants d'oment mandats et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Souls les plis et sous plis des dossiers administratifs et des Propositions Techniques devront être ouverts. Les offres financières feront ('objet d'une séance de dépouillement ultérieure.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée avant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de ('appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1er, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.

12. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence d'une capacité financière ou d'une ligne de crédit supérieure ou égale à 50 millions FCFA.

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation notamment la présentation générale de l'offre et la conformité de la qualité du personnel technique mobilisable ;

Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des critères essentiels ci-dessus.

A défaut d'offres ayant satisfait les critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est valide après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

Evaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à ('analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et ('ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, ('attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier (CIPM/CAD1er) sise au 2e stage, **Portes 502/206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402**, CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès publication du présent avis.

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°023/AONO/CR-LT/CIPM/SG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES ADDUCTIONS D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (EN 03 LOTS)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement de l'exercice 2022, le Président du Conseil Régional, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°023/AONO/CR-LT/CIPM/SG/2022 **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (EN 03 LOTS).**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A PK 20 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA Vème :

- Lot 100 : Installation de chantier ;
- Lot 200 : Construction d'un château surélevé ;
- Lot 300: Accessoires;
- Lot 400: Raccordement;
- Lot 500 : Forage;
- Lot 600: Développement et essai de pompage;
- Lot 700 : Désinfection et prélèvement pour analyse ;
- Lot 800 : Pompage ;
- Lot 900 : Unité de potabilisation ;
- Lot 1000 : Divers.

LOT 2 : EXTENSION DU RESEAU CAMWATER A SODIKO VILLAGE BLOC NDEMBA BEDUKE A BONABERIE :

1. Fournitures ;
2. Travaux ;
3. Avance sur consommation compteur Ø40 (ASC)

LOT 3 : EXTENSION DU RESEAU CAMWATER A JAPOMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III :

1. **A.** Fournitures ;
2. **B.** Travaux ;
3. **C.** Avance sur consommation compteur Ø40 (ASC)

3. Cout Prévisionnel

Lots	Objet de la tache	Coût prévisionnel TTC en F CFA
1	Construction d'une Mini Adduction d'eau potable a PK 20 dans l'Arrondissement de Douala Vème	19 334 558
2	Extension du réseau Camwater à Sodiko village bloc Ndemba Beduke a Bonaberi, Douala IVème	14 008 622

3	Extension du réseau Camwater a Japoma dans l'Arrondissement de Douala III	16 656 820
Coût prévisionnel total		50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués de trois (03) lots distincts et indépendants.

Lot 1	Construction d'une Mini Adduction d'eau potable a PK 20 dans l'Arrondissement de Douala V ^{ème}
Lot 2	Extension du réseau Camwater à Sodiko village bloc Ndemba Beduke a Bonaberi, Douala IV ^{ème}
Lot 3	Extension du réseau Camwater a Japoma dans l'Arrondissement de Douala III

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le Budget du Conseil Régional, exercice 2022. Sur l'imputation budgétaire : 220150

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Conseil Régional du Littoral ou sur le site de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Conseil Régional sise à Bonanjo, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme de **50 000 FCFA (Cinquante mille)** payable dans le compte n° **33598800001-89** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles et une(01) version numérique, devra parvenir au Conseil Régional du Littoral, au plus tard le **17 OCTOBRE 2022 à 11heures**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°023/AONO/CR-LT/CIPM/SG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués de trois (03) lots distincts et indépendants.

Lot 1	Construction d'une Mini Adduction d'eau potable a PK 20 dans l'Arrondissement de Douala V ^{ème}
-------	--

Lot 2	Extension du réseau Camwater à Sodiko village bloc Ndemba Beduke a Bonaberi, Douala IV ^{ème}
Lot 3	Extension du réseau Camwater a Japoma dans l'Arrondissement de Douala III

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, pour chaque lot, établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit :

Lots		Caution de soumission en F CFA
Lot 1	Construction d'une Mini Adduction d'eau potable a PK 20 dans l'Arrondissement de Douala V ^{ème}	386 691
Lot 2	Extension du réseau Camwater à Sodiko village bloc Ndemba Beduke a Bonaberi, Douala IV ^{ème}	280 172
Lot 3	Extension du réseau Camwater a Japoma dans l'Arrondissement de Douala III	333 136

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 OCTOBRE 2022 à 12heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission de passation des marchés, dans sa salle de Conférence du Conseil Régional.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Inscrire, en précisant le lot choisit, la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

14. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels :

- L'absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier non produit en huit (08) exemplaires ;
- Absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Non-conformité des modèles de lettres à ceux donnés dans le DAO ;
- Le non-respect d'au moins 80% des sous critères des critères essentiels (soit 23 oui sur 28);
- Non acceptation des conditions du Marché ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la présente Consultation.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Références ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché
- Preuve de financement

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**
Un soumissionnaire peut être adjudicataire d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional, dès publication du présent avis.

CORRUPTION :

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 232 205 725 ou 232 370 748.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°022/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
CERTAINS BÂTIMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM A YABASSI EN DEUX (02) LOTS
INDISSOCIABLES :LOT 1 : UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE TECHNIQUE DE
YABASSI LOT 2 : BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS AU LYCÉE TECHNIQUE DE YABASSI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de sa Région, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de certains bâtiments dans le département du Nkam à Yabassi en deux (02) lots :
Lot 1 : un bloc de trois (03) salles de classe au lycée technique de Yabassi ;
Lot 2 : des bâtiments administratifs au lycée technique de Yabassi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe au lycée technique de Yabassi

Lot 100 : Travaux préparatoires;

Lot 200 : Terrassement ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;

Lot 500 : Charpente-couverture ;

Lot 600 : Menuiserie métallique ;

Lot 700 : Electricité ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : VRD ;

Lot 1000 : Plaque d'identification.

Lot 2 : réhabilitation des bâtiments administratifs au lycée technique de Yabassi.

Lot 100 : Travaux préparatoires;

Lot 200 : Terrassement ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;

Lot 500 : Charpente-couverture ;

Lot 600 : Menuiserie métallique ;

Lot 700 : Electricité - plomberie et sanitaire ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : VRD ;

Lot 1000 : Plaque d'identification.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour les deux (02) lots.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en **deux (02) lots indissociables.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'exercice 2022, Imputation **221100.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans le service des marchés Compétents du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, service des marchés, dès publication du présent avis, sur **présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA dans le compte n° 33598880001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC.** Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels (y compris **Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise**)). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir au Service des Marchés du Conseil Régional sis à Bonajo au plus tard le 17 OCTOBRE 2022 à **11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En procédure d'urgence

Pour les travaux de réhabilitation de certains bâtiments dans le département du Nkam à Yabassi en deux (02) lots indissociables :

Lot 1 : un bloc de trois (03) salles de classe au lycée technique de Yabassi

Lot 2 : bâtiments administratifs au lycée technique de Yabassi

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'exercice 2022, Imputation **221100.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu le 17 OCTOBRE 2022 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Note technique inférieure à 75% de « oui » soit 17/22 sous-critères ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ;
- Absence d'un sous-détail des prix.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels de qualification :

- Présentation générale de l'Offreoui/non;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires.....oui/non ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé.....oui/non ;
- Méthodologie et planning.....oui/non ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés).....oui/non ;
- Rapport de visite du siteoui/non;
- Situation financière.....oui/non ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé,
● daté et cacheté à la dernière.....oui/non ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé,
● daté et cacheté à la dernière.....oui/non.

NB : seules les offres ayant obtenues une note technique d'au moins 75% de oui des sous critères essentiels seront admises à l'évaluation de leur offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Conseil Régional du Littoral.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725** ou **699 370 748**

Additif à l'Appel d'Offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
LA ROUTE 2ÈME ENTRÉE STADE JAPOMA HACC-CARREFOUR CONACAM QUARTIER JAPOMA
LONGUEUR 1.100 KM. ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL -
FINANCEMENT : BIP CONSEIL REGIONAL LITTORALEXERCICE: 2022-IMPUTATION :221110**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la République du Cameroun, au titre de la période 2022, le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence Pour les travaux de réhabilitation de la route 2ème entrée stade Japoma Hacc-Carrefour Conacam Quartier Japoma longueur 1.100 km.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de la 2^{ème} entrée en face du stade Japoma Hacc-Carrefour Conacam Quartier Japoma l'arrondissement de Douala 3è BIP Conseil Régional du Littoral 2022 ; telles que définies à l'article 1 du CCAP.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix-nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et chaussées ;
- Equipement ;
- Déplacement des réseaux.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de **Quinze millions francs CFA (15 000 000) FRANCS CFA**

4. Allotissement

Le présent projet est à lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présent consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises pour la réalisation de ce projet. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le BIP CONSEIL REGIONAL DU LITTOAL, au titre de l'exercice 2022, pour un montant prévisionnel de **Quinze millions francs CFA (15 000 000) FRANCS CFA.**
Imputation : 221110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Bonajo Douala, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Bonajo Douala, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA**, payable dans **le compte n° 3359880001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC**.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies et une (01) version numérique** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, un pour la **PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 27 SEPTEMBRE 2022
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE 2^{ÈME} ENTRÉE STADE JAPOMA
HACC-CARREFOUR CONACAM QUARTIER JAPOMA LONGUEUR 1.100 KM.
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL - FINANCEMENT : BIP CONSIL
REGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE : 2022
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est d'un **(01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Bonajo Douala, au plus tard le **19 OCTOBRE 2022 à 12 heures**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission d'un montant de **Trois cent mille (300 000) Francs CFA**, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de Conférence du Conseil Régional du Littoral sise à Bonajo Douala, le **19 OCTOBRE 2022 à 13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments **en respect de la circulaire No : 000004/L/MINMAP/CAB du 29 Juillet 2022**.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires ensuite des critères essentiels.

Critères éliminatoires particuliers :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels ; donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire :

- Absence de la lettre de soumission timbrée à 1500 frs
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le DQE,
- Non-respect d'au moins 80% des sous critères des critères essentiels (soit 23 oui sur 28),
- Absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.
- Absence capacité financière supérieure ou égale à 50 Millions.

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La capacité financière.

Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins 80% des sous critères des critères essentiels.

Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Douala-Bonajo.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 27 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
025/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
SALLE D'ACCEUIL DE PATIENTS ET DE LA REHABILITATION DE LA ZONE D'ENTREE/SORTIE A
L'HOPITAL REGIONAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL,
EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2022, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE D'ACCEUIL DE PATIENTS ET DE LA REHABILITATION DE LA ZONE D'ENTREE/SORTIE A L'HOPITAL REGIONAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité -Protection Foudre -Mise A La Terre ;
- Internet,
- Climatisation,
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOTS	MONTANTS TTC (FCFA)
LOT 1	10 000 000 Dix millions de francs
Lot 2 et lot 03	15 000 000 Quinze millions francs
COUT PREVISIONEL : vingt cinq millions(25 000 000)fcfa	

4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO sont divisé en trois lots : **LOT 1 et Lot 2 et lot 03.**

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire : 220100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente-huit mille (38 000) Francs CFA** dans le compte n° 33598800001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devraient parvenir au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** sous pli fermé au plus tard le **19 OCTOBRE 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N°025/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE D'ACCEUIL DE PATIENTS ET DE LA REHABILITATION DE LA ZONE D'ENTREE/SORTIE A L'HOPITAL REGIONAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.****. Financement : Budget d'Investissement Public****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de

LOTS	MONTANTS (FCFA)
Lot 1	200 000 Deux cent mille francs

Lot 2 et 03(indissociables)	300 000 Trois cent mille
-----------------------------	--

et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être produites à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des conditions de soumission entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19 OCTOBRE 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de l'ARMP DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 d
- Absence d'une pièce administrative;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document pr
- Absence ou capacité financière inférieure à 50%de l'enveloppe prévisionnel ;
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non cacheté et non d

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- Non satisfaction, au moins **28 Oui /35**, soit **80% des critères essentiels**.

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

Critères Essentiels :

1. Capacité financière ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 28 Oui /35, soit 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et aux conditions financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°032/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT
AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture DU MATERIEL ROULANT à ladite Collectivité, suivant l'allotissement ci-après :

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture au Conseil Régional du Littoral du matériel roulant, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres. Ledit matériel roulant concerne :

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE
1 Véhicule Station Wagon 4x4 grand format	02	116 000 000
2 Véhicule Station Wagon 4x4	01	47 000 000
3 Véhicule Pick-up 4x4 double cabine	02	64 000 000
4 Véhicule SUV 4X2	02	43 000 000

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de : **Deux cent soixante-dix millions (270 000 000) FCFA TTC Lot 1 : 116 000 000 ; Lot 2 : 47 000 000**

4. Allotissement

4 lots un soumissionnaire peut être adjudicataire d'un ou plusieurs lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles, ou à toute a homologués par le Ministère des Transports, et installés en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et n

6. Financement

Les fournitures, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional du Littoral au titre de l'exerc

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux du C présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral, contre quittance de paiement, au Compte Spécial CAS-ARMP N°33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Douala Bonanjo, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua), d'une somme non remboursable de **CENT cinquante mille (150 000)**

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une (01) version Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, Secrétariat locale, portant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'UR
N°032/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT AU CONSEIL REGIONAL
À N'OUVRIRQU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service p

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission dont le montant est fixé à :
Caution Lot 1 : 2 320 000 ; Caution Lot 2 : 94 000 ; Caution Lot 3 : 1 280 000 ; Caution Lot 4 : 860 000.
Ces cautions seront délivrées par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.
La validité de ces cautions est de cent vingt jours (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes agréées à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de six (06) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **18 OCTOBRE 2022 à 13H00**, heure locale, dans la salle de conférence du Conseil Régional du Littoral de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants. Toute offre non conforme en tout ou partie aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant des critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai règlementaire de 48h accordé au soumissionnaire pour la constitution de son dossier ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Le soumissionnaire certifie qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures ;
- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie des véhicules proposés ;
- Absence de structure de maintenance automobile agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'annulation de l'offre (voir l'arrêté n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la notice ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Caractéristiques techniques des véhicules proposés ;
- Délai de livraison ;
- Délai de garantie ;
- Déclaration sur l'honneur ; le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
- Service après-vente ;
- Expérience du fournisseur ;
- Conditions d'acceptation du Marché (CCAP, Spécifications techniques paraphés signés et datés à la dernière page suivant le modèle de la notice) ;
- Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **80%** de l'ensemble des critères essentiels.

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, le Marché est attribué, pour chaque lot, au soumissionnaire dont l'offre est la plus compétitive en termes de prix techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou de ceux éliminatoires ;

Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots objet du présent Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral à Douala - Boite postale 1000.

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CRLT/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUE AU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture de matériels INFORMATIQUE**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des équipements INFORMATIQUE suivants :

- ORDINATEUR DESKTOP COMPLET
- IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS
- ONDULEURS
- ANTIVIRUS
- PHOTOCOPIEUR DE REPROGRAPHIE
- LOGICIELS
- RALLONGES PARA SURTENSEUR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de *Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA*

4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Conseil Régional, exercice 2022. IMPUTATION : 222190

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Conseil Régional du Littoral

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral sise à Bonanjo, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de: cinquante mille (50 000) FCFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une (01) version numérique, devra parvenir contre récépissé au Conseil Régional du Littoral, au plus tard le **18 octobre 2022 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 02 /AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DU MATERIELS INFORMATIQUE AU CONSEIL REGIONAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de neuf cent mille franc (900 000) FCFA et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **18 OCTOBRE 2022 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional, dans sa salle de réunions sise à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

Critères éliminatoires :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- **Non-respect** de dix (10) critères essentiels (80% de oui),
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Conformité des fournitures aux spécifications techniques OUI / NON ;
- Délai de livraison sur deux (02) mois ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché OUI / NON
- Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années OUI / NON
- Certificat d'origine et de garantie OUI / NON

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Conseil Régional du Littoral

Additif à l'appel d'offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CR-LT/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURES DES MATÉRIELS DE PRISE DES PARAMÈTRES À L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE D'ÉDÉA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral de l'exercice 2022, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Avis de Consultation National Ouvert en procédure d'urgence pour la **FOURNITURES DES MATÉRIELS DE PRISE DES PARAMÈTRES À L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE D'ÉDÉA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

La fourniture des matériels objet de la présente lettre commande comprennent, les matériels de :

- SALLES D'ATTENTE
- BOX DE CONSULTATION
- SALLE DES PARAMETRES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

MONTANTS TTC (FCFA)
15 000 000
Quinze millions

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Avis de Consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire :220100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Avis de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Avis de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA** dans le compte n° 33598800001-89 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans toutes les Agences BICEC. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Avis de Consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une (01) version numérique devraient parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **20 OCTOBRE 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°01/DC/CR-LT/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURES DES MATÉRIELS DE PRISE DES PARAMÈTRES À L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE
D'ÉDÉA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Deux (02) mois** à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de

MONTANTS (FCFA)
300 000
Trois cent mille

et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Avis de Consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Avis de Consultation sera déclarée irrecevable. Toute soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des conditions de l'Avis de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20 OCTOBRE 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de l'ARMP DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 d
- Absence d'une pièce administrative;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document pr
- Absence ou capacité financière inférieure à 50%de l'enveloppe prévisionnel ;
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP non paraphés à chaque page, non signés, non cacheté et non datés à la

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Capacité financière au moins égal à 50% de l'enveloppe prévisionnelle ;
- Référence du soumissionnaire dans les prestations similaires
- **Absence d'agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'Etat à la santé ;**
- **Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;**
- DQE NON paraphé, non signé, non daté, non cacheté et signé à la dernière page ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning de livraison ;
- Non satisfaction, au moins **11 Oui /13, soit 80% des critères essentiels.**

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

Critères Essentiels :

1. Capacité financière ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 11 Oui /13, soit 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Avis de Consignes et aux conditions financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauva dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

COMMUNE DE TCHATIBALI

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/C TLI/SG/CIPM/2022 DU 05/10/2022 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE BUREAUX A LA COMMUNE DE TCHATIBALI DEPARTEMENT DE MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE TCHATIBALI EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Tchatibali envisage d'acquérir des équipements destinés aux bureaux de son hôtel de ville.

2. Consistance des prestations

Les prestations de fourniture à exécuter regroupées en un lot unique consiste à la livraison des équipements de bureaux à la Commune de Tchatibali. Le détail desdits équipements est donné en annexe du présent document.

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL : 115 000 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture de mobiliers de bureaux et qui ont été invitées à soumissionner.

6. Financement

Financement : Ressources FEICOM / COMMUNE DE TCHATIBALI

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tchatibali tél 695 54 985 97 contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable auprès de la Recette Municipale de Tchatibali.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tchatibali tél 695 54 985 97 contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable auprès de la Recette Municipale de Tchatibali.

9. Remises des offres

Les offres produites en exemplaire unique seront remises au plus tard le 26/10/ 2022 à 12 heures 00 et dépouillées au plus tard le 26/10/2022 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Tchatibali.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et déposées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022.

Le bordereau descriptif et quantitatif de cette fourniture doit être chiffré et déposé au plus tard le 18/10/2022 à 14 heures 00, heure locale à la Commune de Tchatibali avec la mention :

DEMANDE DE COTATION

N° 02/DC/C TLI/CIPM/2022 DU 05/10/2022

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DES BUREAUX

A LA COMMUNE DE TCHATIBALI

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maire est **de deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de fourniture des mobiliers de bureau.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **2 300 000 F (Deux millions Trois cent mille) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Les offres produites en exemplaire unique seront dépouillées au plus tard le 26/10/2022 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Tchatibali.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires
2. Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif;
3. Fausse déclaration dans le dossier administratif;
4. Non-respect des spécifications techniques du DC ;
5. Non-respect du délai d'exécution ;
6. Non production de sous-détails des prix ;
7. Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
8. Le sous détail des prix irréalistes et erronés
9. Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non) porteront sur:

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, cautions) oui/non;
- Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires.....oui/non;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement.....oui/non;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail.....oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentielsoui/non;
- La non obtention de 70% des critères entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte et ayant présenté l'offre financière **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Tchatibali.

TCHATI-BALI le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N° D13-316/AAC/MINSANTE/CAB/UCS-FMP DU 29/09/2022 POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions (2021 – 2023) de lutte contre le SIDA, et du Plan Stratégique National de lutte contre la tuberculose (2020 – 2024) au Cameroun, le Ministre de la Santé Publique souhaite renforcer les capacités en ressources humaines au Groupe Technique Central de lutte contre le SIDA (GTC/CNLS), dans certains Groupes Techniques Régionaux de lutte contre le SIDA (GTRs/CNLS) et au Programme National de lutte contre la Tuberculose.

2. Consistance des prestations

Les besoins en personnels complémentaires sont présentés dans le tableau ci – après :

Postes	Nombre	Structure de rattachement
Chef Section Administration et Finance	01	PNLT
Point Focal Régional chargé du suivi et de la coordination des activités du projet PEPFAR (Nord – Garoua)	01	CNLS
Point Focal en charge des Accompagnateurs Psycho-sociaux (APS) et des organisations à bases communautaires (OBC) (Nord-Ouest / Bamenda)	01	
Agent d'appui et d'entretien	01	

3. Remises des offres

Les dossiers de candidatures sont reçus au Secrétariat du Coordonnateur des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (UCS-FMP) au plus tard le **24 octobre 2022 à 15 heures précises**.

4. Composition du dossier

Les termes de Référence détaillant les profils des postes, la composition et les modalités de dépôt du dossier de candidature peuvent être retirés au Secrétariat de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds mondial et des Partenaires de la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme à Yaoundé ou par e-mail à l'adresse suivante : nguina2007@yahoo.fr .

5. Renseignements Complémentaires

N.B : les dossiers incomplets, quelle que soit la pièce manquante, ne seront pas considérés.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N°22-0014 /C/APME/DRHFM SDBF/SMPA/2021 DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22-004/AONR/APME/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 22-00137/APME/DRHFM/SDBF/SMPA/2022 DU 07 OCTOBRE 2022

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	Société KIAMA SA	35 099 866	38 486 566	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire société KIAMA SABP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour la conception et le déploiement d'un progiciel intégré (ERP) pour le compte de l'agence de promotion des PME (APME) (en procédure d'urgence), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 38 486 566 (trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-six) FCFA et un délai de prestation de cent vingt (120) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-308/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES NATIONALES EN VUE DE FACILITER L'ATELIER DE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO. FINANCEMENT : BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Etat du Cameroun a obtenu de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) un prêt pour la construction et l'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo. Une partie du financement sera utilisée pour organiser l'atelier de démarrage des activités du projet. Cet atelier visera le renforcement des capacités des parties prenantes aux procédures de passation des marchés, de décaissement du bailleur et les modalités de mise en œuvre du projet.

2. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance pour le compte du Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des entreprises nationales intéressées par les prestations susvisées.

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des prestataires devant participer à l'Appel d'Offres Restreint ultérieur pour le recrutement de l'entreprise chargée de faciliter l'atelier de démarrage du projet construction et l'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.

3. Consistance des prestations

Sous l'autorité de l'Unité d'Exécution du Projet, le prestataire retenu est chargé de conduire la tenue de l'atelier et de faciliter la visite du site de construction de l'hôpital tout en veillant à la qualité du matériel et des équipements mis à la disposition des participants.

Il se chargera également des tâches suivantes, sans qu'elles soient exhaustives :

- Mise à disposition une salle devant abriter l'atelier ;
- Mise à disposition de la logistique nécessaire au déroulement de l'atelier pendant une durée de deux (2) jours ;
- Contribution à la préparation des supports de communication ;
- Appui l'UEP dans l'organisation de la visite du site de construction.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux entreprises nationales remplissant les conditions suivantes :

- Etre un prestataire de services ayant un dossier fiscal à jour conformément à la réglementation en vigueur ;
- Avoir une expérience d'au moins (02) ans en matière de prestations de services ;
- Avoir effectué avec succès au minimum deux (02) prestations ;
- Disposer de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour accomplir la mission.

5. Financement

Le financement de l'atelier susvisé sera supporté par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

6. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprend : le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels sous pli fermé, devra parvenir au Secrétariat de la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique porte, Tél : 22.22.10.25, au plus tard le **26/10/2022**, à **15h 30 mn**, heure locale, et déposés contre décharge. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention suivante :

« **AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-308/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/PCEHRAM DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES NATIONALES EN VUE DE FACILITER L'ATELIER DE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO** »

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

1. Volume 1 (Dossier administratif)

Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

PIECE N°	DESIGNATION
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur, datée, signée par le responsable habilité et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social,
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant ;
A3	Une copie certifiée du registre de commerce
A4	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité ;
A5	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun ;
A6	Une attestation de solvabilité bancaire justifiant la capacité du consultant à préfinancer les prestations au moins à hauteur de 15 millions, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances ;
A7	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Photocopie)
A8	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A9	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première (Photocopie)

NB : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entrainera l'élimination du candidat. Ces pièces pourraient être produites en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs desdites pièces.

2. VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre la liste de ses références dans le domaine des prestations de service. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par la photocopie de la première page et de la page de signature des contrats, certificat/attestation de travail, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

N.B : Les projets cités par chaque prestataire pour justifier son expérience devront avoir été réalisés au cours des deux (02) dernières années.

Le prestataire présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations concernant les prestations déjà réalisées avec indication du Maître d'Ouvrage, en photographies lisibles et tout autre support permettant une meilleure compréhension du dossier

3. Une note méthodologique succincte sur la compréhension de la mission.**8. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Dossier technique et/ou administratif non-conforme ou incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100
- Non présentation de la preuve de réalisation d'au moins une prestation de service (première page et page de signature des contrats, certificat/attestation de travail, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

N°	Critères	Notes
1	Références de l'entreprise dans les prestations de services	35
2	Preuve de la capacité financière	45
3	Note succincte sur la compréhension de la mission	15
4	Présentation générale du dossier	05
Total		100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à **soixante-quinze (75) points sur cent (100)**, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint subséquent.

9. Renseignements Complémentaires

Le contrat au temps passé est conclu pour une durée de quatorze (14) jours non renouvelable. Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail qui est Yaoundé.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél/FAX. : 222.22.10.25, dès publication du présent avis.

10. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenues une note technique de 75 points au moins seront présélectionnée pour l'AONR qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publiques. /-

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°016/A0NO/HGOPED/DG/CIPIV1/2022 DU 06/09/2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE
EN SERVICE DES ONDULEURS REGULATEURS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE
DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Hopital Gyneco-obstetrique et Pediatrique de Douala communique **ETS N.O.S BUSINESS BP : 16099 YAOUNDE, Tel : (237) 697 675 405**, est adjudicataire de la Lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
ETS N.O.S BUSINESS	10 581 231(dix millions cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent trente-un) FCFA.	Quarante-cinq jours (45)

prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hopital Gyneco-obstetrique et Pediatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 11 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR**

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/CIPM/CAD1ER/USC/2022 DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ARCHITECTURE/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE
COMPLETE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER DANS LA
LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI. ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER —
FINANCEMENT BILATERAL : PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD
1ER IMPUTATIONS: EXERCICES BUDAETAIRES: 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du **PROJET UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY (USC)**, le Maire de la CAD 1^{er}, Superviseur General/USC, Maitre d'ouvrage et Autorité contractante lance au titre des exercices budgétaires 2022 et suivants, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexe au dossier d'Appel d'Offres et constituées de missions d'assistance technique au Maitre d'ouvrage ci-après :

- **Mission 1 : L'élaboration des APS/APD (Avant-projet Sommaire/Avant-Projet Détaillé) ;**
- **Mission 2 : La coordination du suivi et contrôle de l'exécution physico financière projet ;**
- **Mission 3 : La production des rapports divers et plan de recollement ;**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées sur les Fonds du Projet **Unesco Heritage For Sustainable city (USC) et la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (FONDS DE CONTREPARTIE)**, au titre des exercices **2022 et suivants**, pour une provision budgétaire globale **TOUTES TAXES COMPRISES DE VINGT MILLIONS FRANCS CFA (TTC 20 000 000 FCFA).**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au près de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2^e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet Unesco Heritage For Sustainable city (USC)*, **porte 402**, CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, des publications du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, **Portes 502 et 206** ou auprès du Bureau de *Projet* Unesco Heritage For Sustainable city (USC), **porte 402, CITY HALL**, l'immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke des publications du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (CINQUANTE MILLE FRANCS CFA)**, payable à la **RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DOUALA 1er**.

7. Remises des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (**un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermes et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/CIPIVI/CAD1ER/USC/2022**

**DU 10/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE/BUREAU D'ETUDES
TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE DU PROJET D'IMPLANTATION DE LA
BRIQUETERIE MUNICIPALE DE DOUALA 1ER DANS LA LOCALITE DE MOULAGA/DIBOMBARI
ADMINISTRATIF BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER Financement bilatéral : PROJET UNESCO
HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITY/BUDGET CAD 1ER
Imputations: Exercices budgétaires: 2022 et suivants**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante pour l'exécution des missions sus mentionnées est de **sept (07) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

(Sans objet)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr, au plus tard le **Lundi 31 Octobre 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux (02) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala
Telephone : 6 71 32 40 96 / javoisier76@yahoo.fr , **le lundi 31 octobre 2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants d'oment mandats et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les plis et sous plis des dossiers administratifs et des Propositions Techniques devront être ouverts. Les offres financières feront l'objet d'une séance de dépouillement ultérieure.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1er, avec copie dans les mémos conditions au Maître d'ouvrage.

12. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 5 millions FCFA.

Critères essentiels

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation notamment la présentation générale de l'offre et la conformité de la qualité du personnel technique mobilisable ;

Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra à la satisfaction des critères essentiels ci-dessus.

En l'absence d'offres ayant satisfait les critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est valide après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

Evaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la mieux-disante.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Portes 502/206 ou auprès du Bureau de *Projet* Unesco Heritage For Sustainable city (USC), porte 402, CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès la publication du présent avis.

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA



AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N°22-0014 /C/APME/DRHFM SDBF/SMPA/2021 DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22-004/AONR/APME/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGRE (ERP) A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 22-00137/APME/DRHFM/SDBF/SMPA/2022 DU 07 OCTOBRE 2022

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	Société KIAMA SA	35 099 866	38 486 566	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire société KIAMA SABP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour la conception et le déploiement d'un progiciel intégré (ERP) pour le compte de l'agence de promotion des PME (APME) (en procédure d'urgence), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 38 486 566 (trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-six) FCFA et un délai de prestation de cent vingt (120) jours calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**ADDITIF 1 N° 000635/A//PADI-DJA/CSPM/2022 DU _06 OCT 2022_ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 000001 BIS /AONO/PADI-DJA/CSPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION
D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE
LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja, Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des entreprises potentiellement soumissionnaire de l'Appel d'Offres suscitée ce qui suit :

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
AVIS D'APPEL D'OFFRES	
<p>11-Remise des offres :</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Coordonnateur du Programme, sis au quartier Bastos à « l'immeuble PADI-Dja » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le 11 OCTOBRE 2022 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p>N°000001 bis / AONO/PADI-Dja/CSPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022</p> <p style="text-align: center;">EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU Dja ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p style="text-align: center;">FINANCEMENT : BUDGET DU PADI-Dja</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>	<p>11-Remise des offres :</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Coordonnateur du Programme, sis au quartier Bastos à « l'immeuble PADI-Dja » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le 18 OCTOBRE 2022 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p>N°000001 bis / AONO/PADI-Dja/CSPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022</p> <p style="text-align: center;">EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DESTINE AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU Dja ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p style="text-align: center;">FINANCEMENT : BUDGET DU PADI-Dja</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
<p>13. Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 11 OCTOBRE 2022 dès 13 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou pourront s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>	

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 18 OCTOBRE 2022 dès 13 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja.

Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou pourront s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES



<p>Article 26 : Ouverture des plis et recours</p> <p>26.7 En cas de recours, prévu par la réglementation en vigueur, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Chef de la structure auprès de laquelle est placée la commission concernée. Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des Marchés ;</p>	<p>Article 26 : Ouverture des plis et recours</p> <p>26.7 En cas de recours, prévu par la réglementation en vigueur, il doit être adressé au Comité de l'Examen de Recours avec copie au Maître d'Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité des Marchés Publics. Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis. Ce recours n'est pas suspensif.</p>
<p>Article 41 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours</p> <p>41.4. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics avec copies à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, au Chef de la structure auprès de laquelle est placée la commission concernée et au Président de ladite Commission.</p>	<p>Article 41 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours</p> <p>41.4. En cas de recours, il doit être adressé au Comité de l'Examen de Recours avec copie au Maître d'Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité des Marchés Publics</p>
<p>Article 42 : Signature du marché</p> <p>42.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés concernée, pour examen et adoption.</p> <p>42.2. L'autorité contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.</p> <p>42.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.</p>	<p>Article 42 : Signature du marché</p> <p>42.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de Marché.</p> <p>p</p> <p>42.2. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la date de sa signature.</p>
<p align="center">LISTE DES BANQUES DE PREMIER ORDRE ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGRÉÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES, AUTORISÉES A ÉMETTRE LES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS</p>	

I/ BANQUES

1. Afriland First Bank (AFB)
2. Bange Bank Cameroun
3. Banque Atlantique Cameroun
4. Banque Camerounaise des PME (BC-PME)
5. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI)
6. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)
7. Citibank Cameroun (CITIGROUP)
8. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
9. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-Banque)
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK)
11. National Financial Credit Bank (NFC Bank)
12. Société Commerciale de Banques - Cameroun (SCB)
13. Société Générale Cameroun (SGC)
14. Standard Chartered Bank of Cameroon (SCBC)
15. Union Bank of Cameroon (UBC)
16. United Bank for Africa (UBA)

II/ COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances
2. Area Assurances S.A
3. Atlantique Assurances SA
4. Chanas Assurances
5. CPA S.A
6. Nsia Assurances
7. Pro Assur
8. Prudential Beneficial General Insurance
9. ROYAL ONYX
10. SAAR S.A
11. Sanlam Assurances
12. Zenithe Assurances

I/ BANQUES

1. Afriland First Bank (AFB), B.P. 11 834 Yaoundé;
2. Bange Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P. 34 692 Yaoundé;
3. Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P.2933 Douala;
4. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) B.P.12962 Yaoundé ;
5. BGFI Bank Cameroun , B.P.660 Douala;
6. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), B.P. 1 935 Douala ;
7. Citibank Cameroon (Citibank Cameroon), B.P. 4 571 Douala.
8. Commercial Bank-Cameroon (CBC), B.P. 4004 Douala;
9. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-Bank), B.P. 6 578 Yaoundé;
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P. 582 Douala;
11. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P. 6 578 Yaoundé;
12. Société Commerciale de Banques - Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300 Douala ;
13. Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4 042 Douala;
14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P. 1 784 Douala;
15. Union Bank of Cameroon (UBC), B.P. 15 569 Douala;
16. United Bank for Africa (UBA), B.P. 2 088 Douala.

II/ COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, B.P. 12 970 Douala ;
2. Area Assurances, B.P. 15 584 Douala;
3. Atlantique Assurances, B.P. 3 073 Douala;
4. Chanas Assurances, B.P. 109 Douala;
5. CPA S.A, B.P. 54 Douala;
6. Nsia Assurances, B.P. 2 759 Douala;
7. PRO ASSUR, B.P. 5 963 Douala;
8. Prudential Beneficial General Insurance, B.P. 2 328 Douala;
9. ROYAL ONYX Insurance Cie, B.P. 12 230 Douala;
10. SAAR, B.P. 1 011 Douala;
11. SANLAM Assurances Cameroun, B.P. 12 125 Douala;
12. ZENITHE Insurance, B.P. 1 540 Douala;

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/ D13-253/AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ CSI DE MINSE : ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°7105D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06OCTOBRE 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction du centre de Santé Intégré de MINSE : arrondissement de BOT-MAKAK, Département du Nyong et KELLE, région du centre en procédure d'urgence	ETS BIL COMPAGNIE	64 810 124	04 mois	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !